



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°7 - JUIN 2010

Le mot du Maire

Avec le printemps sont revenus les incivilités, dégradations et autres actes délictueux qui nuisent profondément, depuis plusieurs semaines à la tranquillité de notre commune et qui semblent aller crescendo. Enumérer tous les méfaits, serait donner de l'importance à leurs auteurs. Toutefois, la municipalité prend très au sérieux ce constat. De multiples plaintes ont été déposées à ce jour en gendarmerie. Tous ces actes ne sont pas toujours commis par des jeunes en mal de sensation mais aussi par des personnes d'une tranche d'âge bien plus élevée. Dans ce cas, bêtise et méchanceté motivent les auteurs.

Pour les plus jeunes, je voudrais m'adresser aux parents. Que font des enfants mineurs dans les rues de notre village à une heure où ils devraient être chez eux ? Que veulent dire encore les mots éducation et respect ? Ces défaillances éducatives risquent fort d'être corrigées dans l'avenir car l'étau se resserre et le stress des victimes qui subissent ces incivilités et délits est insupportable. La coupe est pleine. Une vigilance accrue de la municipalité et de la gendarmerie mettra fin, je l'espère, à ces délits. La tranquillité de notre commune en dépend.

Avec tout mon dévouement.

P.FOULON



Cérémonie du 8 mai

Edito

Ça y est, c'est parti, nos appels ont été entendus et la commission « communication » est fière de vous annoncer que les premiers documents de Saint Père d'autrefois commence à arriver en mairie.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier une nouvelle fois les personnes qui nous ont confié leurs documents. Si comme eux vous souhaitez que les souvenirs de Saint Père d'antan soient conservés à tout jamais, pour les générations futures, venez nous prêter vos photos, diapositives, films, etc.

Les enfants, petits enfants, arrières petits enfants... et ainsi de suite, vous remerciant déjà pour bien vouloir leur laisser toutes « ces richesses » À l'avance, merci à tous.

Sommaire

*Page 1 : Le mot du maire - L'édito.
Cérémonie du 8 mai.*

Page 2 : Retour sur la classe de découverte - Aide aux devoirs.

Page 3 : La nouvelle station d'épuration.

Page 4 et 5 : Retour sur les derniers événements de la commune:

- La saison théâtrale
- Le départ de Mme Rollion
- La soirée Wii
- Le tournoi de Tarot
- Le vide grenier

Page 6 : Saint Père « d'antan » : La boulangerie et les courses de voitures à chien

Page 7 : La fête de la St Pierre

Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Agenda - Les informations diverses.

Retour sur la classe de découverte

Cette année, nous avons choisi de travailler sur les animaux. Toutes les classes de l'école ont étudié ce thème. Nous sommes allés à Orléans avec tous les élèves une journée en février (les petits au parc floral et au musée, les grands au musée et en ville) pour apprendre ensemble, mais nous sommes aussi partis en classe de découverte à Romagne, une petite ville qui est au sud de Poitiers.

Nous sommes restés une semaine tous ensemble dans un centre qui abritait des animaux de ferme. Nous avons appris à les soigner, à les nourrir et à les utiliser.



Après, les plus petits élèves sont revenus à Saint-Père en car en passant par l'aquarium de Touraine.

Les plus grands élèves, du Ce2 au Cm2, sont revenus à Saint Père en vélo en six étapes : d'abord de Romagne à Chauvigny, après de Chauvigny à La Roche Posay, puis de La Roche Posay à Loches, de Loches à Saint-Aignan sur Cher, de Saint Aignan sur Cher à Neuvy sur Barangeon et de Neuvy à Saint-Père-sur-Loire.



Pendant cette classe de découverte, nous avons pu aussi visiter le futuroscope, la vallée des singes, le zoo de Beauval, la maison de l'eau...etc...

C'était bien.



Aide aux devoirs



La fin de l'année scolaire approche et c'est donc le moment de tirer un bilan de l'action « Aide aux devoirs ». Cette action a été mise en place, en octobre 2009, par la Municipalité de Saint Père sur Loire, sous sa responsabilité, en collaboration étroite avec l'équipe éducative qui propose les enfants pouvant bénéficier de cette aide. L'« aide aux devoirs » n'a pas pour but de remplacer l'encadrement scolaire des familles. A cette date, 3 enfants étaient accueillis et 2 bénévoles assuraient les séances.

Ces séances ont lieu le lundi et le mardi de 16h30 à 17h30 et sont totalement gratuites. Elles sont toujours encadrées par des bénévoles au nombre actuel de 6 adultes. Nous les en remercions sincèrement.

Au total, 9 enfants ont pu bénéficier de cette aide (5 CP/CE1 et 4 CE2/CM1/CM2) répartis sur les différentes périodes scolaires en fonction de leurs besoins.

Le bilan est donc satisfaisant que ce soit pour les parents, l'équipe éducative, les enfants et les bénévoles en permettant de riches échanges avec chacun des acteurs pour le bien des enfants.

Nous espérons que cette action puisse se poursuivre à la rentrée prochaine : n'hésitez pas à venir rejoindre les bénévoles. Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés en Mairie.

La station d'épuration bientôt opérationnelle

Malgré les trois semaines d'intempéries du début de l'année, les travaux de la nouvelle station d'épuration continuent d'avancer d'une manière satisfaisante.

Depuis quelques jours, les travaux pour la connexion entre l'ancienne et la nouvelle ont commencé et notamment le creusement et la mise en place du nouveau poste de relèvement (près de 6 mètres de profondeur).

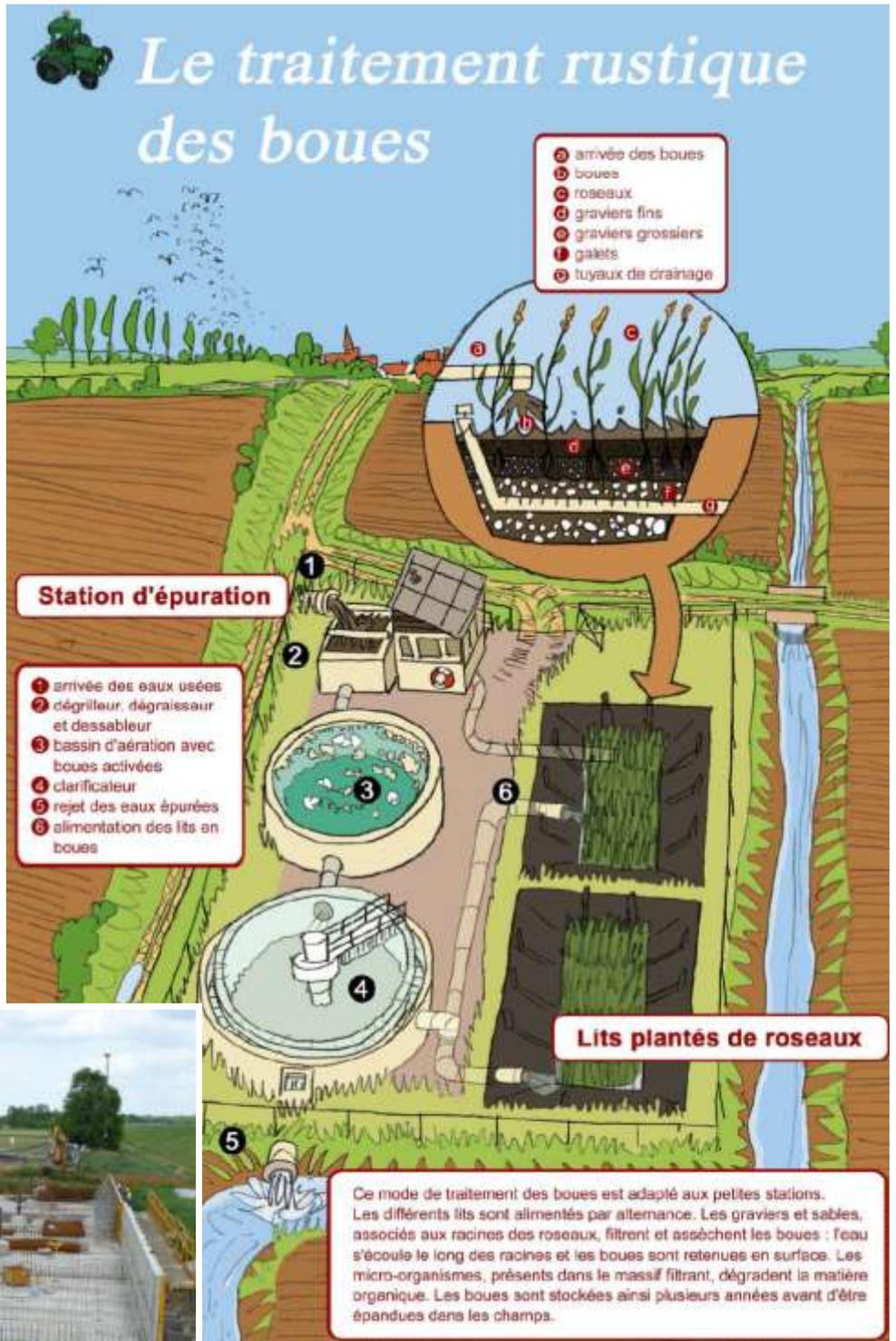
Mais comment fonctionne notre nouvelle station d'épuration ?

La nouvelle station d'épuration fabrique, comme l'ancienne, après traitements des eaux usées, des boues.

La grande différence, c'est que la nouvelle station va traiter les boues sur place et de manière naturelle.

La mise en fonctionnement de la nouvelle station devrait intervenir, sauf imprévus, dans la dernière semaine de juin.

La fin des travaux est toujours envisagée pour le mois de novembre.



Que pouvons nous faire pour améliorer la qualité de l'eau et des boues ?

En rejetant plus de 150 litres d'eaux usées par jour, chacun d'entre nous produit 2 litres de boues. Le devenir de ces boues nous concerne tous et nous sommes tous responsable de leur qualité.

Quelques gestes simples au quotidien

-  Préférer la douche au bain
-  Fermer le robinet quand on se brosse les dents
-  Economiser l'eau quand on lave la voiture et ne la laver que quand c'est nécessaire
-  Bien doser la lessive
-  Ne jeter ni lingettes, ni aucun autre objet dans les toilettes
-  Ne verser ni huile de friture ni produits dangereux dans l'évier. Ne pas jeter les huiles de vidanges dans les égouts.

La saison de l'Amicale

Après 3 mois de répétitions, l'Amicale de Saint Père a bloqué tous les week-end de janvier, février et mars pour brûler les planches, à St Père et les environs. Avec « Au violon » la troupe composée de jeunes et de moins jeunes a connu un franc succès et a souvent joué à guichet fermé. Une salle comble, le rire et les applaudissements des spectateurs font chaud au cœur des acteurs qui donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes, car la troupe ne compte que des amateurs.

Amateurs, mais aussi aguerris, les enfants, tous issus de l'école de St Père, se sont produits devant une salle pleine à craquer.

Depuis l'année dernière, sous la houlette de Yolande Benoist, aidée de tous les membres de l'Amicale, un atelier théâtre a été créé sous le joli nom de « Le blé en herbe ».

Ces jeunes ont employé leur fougue, leur amour de la répartie et leur aplomb pour présenter sketches et saynètes.

Durant 2 heures, ils ont joué devant un public, qui, ravi, n'a ménagé ni ses rires ni ses applaudissements.

Gageons qu'avec ce « Blé en herbe » l'Amicale vive encore longtemps.

La Présidente : Yolande Benoist



Le départ de Mme Rollion

Le 1er Avril, c'est dans la salle de l'amitié que l'équipe municipale attendait Fabienne Rollion pour la remercier et lui dire au revoir après 6 années passées à la mairie de St Père.

Outre les tâches courantes de secrétaire de mairie, elle avait en charge l'urbanisme, les élections et l'état civil mais aussi le CCAS. Une noble cause pour laquelle, par la voix du conseil, les St pérois lui rendent hommage pour son engagement et son écoute.

Ce fut autour du verre de l'amitié que Fabienne a tenu à remercier le conseil municipal ainsi que l'ancienne équipe pour cet hommage et les bons souvenirs qu'elle gardera de St Père. Elle a passé le relais à notre nouvelle secrétaire Melle Charlène Michaut à qui nous souhaitons la bienvenue !



La soirée Wii

Dans le cadre de l'association Sully Jeunesse (association subventionnée par la commune), une soirée Wii (jeu sur console) a eu lieu le vendredi 30 avril 2010 à la salle polyvalente. Elle n'a malheureusement réuni que 4 participants...

Ces activités pour les jeunes ne demandent qu'à voir l'effectif s'accroître ; des informations en mairie et sur les tableaux d'affichage sont toujours à votre disposition.



Le club de Tarot

Que de bonnes nouvelles !



Les adhésions évoluent positivement, grâce à notre site internet, nous avons une nouvelle adhérente domiciliée à TIGY qui nous a rejoints, plus particulièrement le vendredi soir et grâce à notre concours externe du dimanche 09 mai 2010, 3 nouveaux adhérents ont intégré le club de tarot Saint-Pérois.

Nous sommes désormais 21 adhérents

Notre concours interne du 16 avril 2010 a remporté un succès avec 16 joueurs dont les premières places masculine et féminine ont été gagnées par 2 joueurs et joueuses extérieurs au club. Chacun et chacune a reçu un lot. Félicitations



Notre concours externe, organisé à la salle polyvalente le dimanche 09 mai 2010 a été couronné d'un vif succès.

Pour ce premier concours, nous avons réuni 44 joueurs, tant du club de Saint Père que d'autres clubs de la région, et le tournoi s'est déroulé dans de très bonnes conditions et dans une ambiance excellente. La convivialité autour des tables de jeu et au bar a été de mise. Tous les participants étaient satisfaits de l'organisation et ont déjà réservé la date du 24 octobre 2010 pour notre prochain concours.

En plein développement, nous serions heureux de vous accueillir au sein du club. N'hésitez pas à nous contacter, toutes les informations sont sur notre site internet :

<http://tarotsaintpere.org>

Le vide grenier de St Père en Fête



Le dimanche 25 avril l'association « Saint Père En Fête » a organisé un vide-greniers dans la commune, dans les rues adjacentes à la salle polyvalente, et cette journée a connu tout de même un succès malgré de nombreuses autres manifestations identiques dans le secteur.



« St Père d'antan » : La boulangerie et les voitures à chien

LA BOULANGERIE DE SAINT-PÈRE

Mes parents, mariés en 1892, étaient cultivateurs. Mais ils trouvaient, déjà à cette époque, que la culture était d'un petit rapport. Alors, comme le vieux meunier – boulanger (Lebrun – Creuzillet) qui habitait la maison où se trouvait encore récemment Mme VANNIER, s'arrêtait de travailler, ils reprirent l'affaire, mais la boulangerie seulement, car le moulin à vent fut détruit.

Quelques années plus tard, en 1907, mes parents faisaient bâtir la maison qui se trouve au 99 de la rue de Paris, bien connue des habitants de Saint-Père sous le nom de boulangerie ; une partie du bois du moulin fut employée à la charpente.

Nous faisons des pains ronds, de 4 ou 8 livres, avec de la farine de méteil*. Les clients ne payaient pas leur pain ; ils fournissaient du blé que nous faisons moudre à Poilly-lez-Gien : telle quantité de blé donnait droit à tant de pain, et à du son (gros et remoulure). Quand ils avaient épuisé leur avoir, il leur fallait, bien sûr, rapporter du blé. Pour tenir le compte exact de pain fourni, on se servait de « tailles », c'est-à-dire de deux baguettes de bois sur lesquelles le boulanger marquait d'une encoche chaque pain remis ; celle du boulanger portait le nom du client. Ainsi, point d'argent à déboursier. Ce système a duré jusqu'en 1918 ; à partir de cette date, le client payait son pain.

J'ai commencé à faire la tournée en 1913 – j'avais 15 ans – avec cheval et voiture ; je desservais Saint-Père, mais aussi Bonnée et Sully. Pendant la guerre 14-18, nous passions avec une voiture attelée du chien « Pataud » ; c'était un commis qui conduisait l'attelage.

H.B



COURSES DE VOITURES À CHIEN

Le père BOIS fabriquait les voitures à chien ; il y en avait dans tous les ménages en ce temps-là. Au 14 juillet, grande attraction de l'époque, on organisait des courses de voitures à chien. Mon père a fait plusieurs fois cette course. On partait de la Mairie de SAINT PERE pour aller jusqu'à BONNÉE, on tournait autour de la petite place et on revenait. Nous avions un chien qui s'appelait « Petit Loup » ; il partait à fond de train quand il y avait quelqu'un devant mais ralentissait quand il l'avait dépassé, puis l'autre dépassait à son tour, et ainsi de suite : ça faisait de belles empoignades. Un inconvénient : comme nous avions l'habitude d'aller chercher le pain à la boulangerie MOREAU, père de Madame Hélène BIDAULT, le chien tournait dans la cour, comme de coutume, et aussi dans une terre que nous avons près du Parc de « Solaire ». Pour revenir, pas de problème, ça marchait à fond ...

Mon père a gagné plusieurs fois cette course. Il avait pour principal concurrent le fils JULIEN qui avait un avantage certain : sa voiture était munie de roues de bicyclette avec des pneus pleins alors que la nôtre n'avait que des roues de bois cerclées de fer.

M.A.



*Le méteil est un mélange de céréales (blé et seigle).

Fête de la St Pierre

SAMEDI 26 JUIN

Dans le cadre de la Saint Pierre, différentes associations de la commune organisent un week-end de festivités au bord de la Loire.

Aire de loisirs et jardins publics du Vieux Bourg

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

14h00 : Concours amical de pétanque en doublette
(inscription sur place à partir de 13h00)

A partir de 14h00 : Animation pour les jeunes

(structure gonflable, course en sac, course aux œufs, chamboule tout, maquillage, etc.)



15h00 : Départ pour la balade de bataclan

Dans le cadre des Cheminades. découverte ou redécouverte de notre commune avec nos guides locaux (BENOIST Yolande, FLEURY François et VILLEDANNÉ Hubert) (inscriptions à la mairie ou à l'office du tourisme de Sully sur Loire : gratuit)



18h30 : Apéritif

(offert par la municipalité)

19H30 : Repas au bord de Loire

(sur réservation à effectuer en mairie avant le 14/06/2010)



21h00 : Retraite aux flambeaux

22h30 : Brandons

23h00 : Feu d'artifice



LES PLATEAUX REPAS

Repas froid adulte : **10 €**

Salade Piémontaise
Saucisson - pâté de campagne
Rôti de Bœuf (2 tranches)
Rôti de porc (2 tranches)
Chips
Brie

Tartelette aux pommes
Boissons non comprises : vins,
eau minérale...

Repas froid enfant : **5 €**

Piémontaise
Saucisson sec
Jambon
Chips
Babybel
Tartelette aux pommes
Jus de fruit

A SAINT PÈRE SUR LOIRE (45)
(Près du Pont de Sully sur Loire)

AU JARDIN PUBLIC
DANS UN JOLI CADRE AU BORD DE LA LOIRE

GUINGUETTES DE L'ÉTÉ 2010

LES DIMANCHES A 15 Heures

27 juin : MUSETTE 2000
11 juillet : MUSETTE 2000
18 juillet : JF CARCAGNO
01 août : JF CARCAGNO

Organisées par l'association
« LA GUINGUETTE DE SAINT PÈRE SUR LOIRE »

Renseignements 02 38 36 69 93
Parking fléché gardé - buvette sur place
Aucune réservation

Des nouvelles du conseil municipal



Le conseil municipal du 25/03/2010:

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2009 du Service Assainissement, le budget primitif 2010 du Service Assainissement, le compte administratif 2009, le budget primitif 2010 de la Commune.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les taux des taxes directes locales dans les mêmes proportions.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour le réaménagement du groupe scolaire.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention pluriannuelle de partenariat avec l'Association « Sully Jeunesse ».

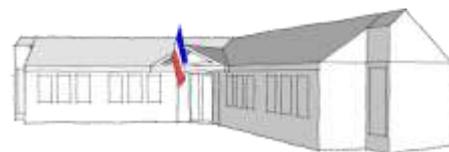
Le Conseil Municipal prend connaissance du départ de Mme Fabienne ROLLION et du recrutement de Mlle Charlène MICHAUT au secrétariat de la mairie.

M. LUTTON rappelle que la réorganisation de la déchetterie a entraîné une baisse considérable des coûts de traitement des déchets verts. 100 tonnes de compost, représentant environ 1 an de collecte, viennent d'être épandues sur les terres d'un agriculteur.

M. LUTTON rappelle qu'un accord a été conclu avec tous les agriculteurs pour l'entretien des chemins ruraux à l'exception des chemins desservant uniquement des particuliers.

M. BRETON informe le Conseil du redémarrage du projet de Travaux Rue de Paris. Quelques modifications seront apportées au dossier de consultation des entreprises.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

E-mail : saintperesurloire@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintperesurloire.fr

Agenda

Vendredi 25 juin : Spectacle de l'école sur le thème des animaux

Samedi 26 juin : Fête de la Saint PIERRE

Dimanche 27 juin : Guinguette au vieux bourg (Musette 2000)

Vendredi 02 juillet : Assemblée Générale A.M.S.

Week-end 3 et 4 juillet : Concours éducation canine

Dimanche 11 juillet : Guinguette au vieux bourg (Musette 2000)

Dimanche 18 juillet : Guinguette au vieux bourg (J.F. CARCAGNO)

Dimanche 01 août : Guinguette au vieux bourg (J.F. CARCAGNO)

Dimanche 29 août : Loto du Club de l'Amitié

Vendredi 03 septembre : Assemblée Générale Amicale (théâtre)

Samedi 04 septembre : Accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 26 septembre : Vide Greniers de S.P.E.F. aux bords de Loire



Les informations diverses

Coussins berlinois

De nouveaux « coussins berlinois » ont été installés rue du Gâtinais de manière à ralentir les véhicules dont l'augmentation de vitesse devenait inquiétante, dans un virage dangereux.

Les nouveaux jeux pour enfants en bord de Loire ont été installés par le SIVOM



Nouvelle commission

Une nouvelle commission a vu le jour « cœur de village ». Celle-ci a été constituée pour réfléchir à l'évolution de notre village dans son ensemble à plus ou moins long terme, notamment concernant les infrastructures. Elle devrait permettre de concrétiser ces projets par des travaux, si le besoin s'en fait sentir, dans une logique globale et ordonnée. Les élus siégeant dans cette commission, sont ouverts à toutes vos propositions, si vous en avez, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie.

Membres de la commission : M Foulon P. (président), Mmes Kazmierczak C., Thauvin C., Piètre M., Évezard H. Mrs Lebrun F. (vice-président), Cloutier J., Breton D., Lutton H., Berrué D.